

12^{ème} BRAX'MINTON éco-citoyen

TOURNOI DE L'AS BADABRAX

Autorisation n° : en cours

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

Le 12^{ème} BRAX'MINTON éco-citoyen se déroulera, les 15 et 16 octobre 2022, au Complexe sportif Claude Casse – 2 chemin de Lestagne - 47310 BRAX.

Article 1

Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le règlement, ainsi que les tableaux avec l'accord du juge arbitre, dans l'intérêt du tournoi.

Article 2

Tous les joueurs et joueuses doivent être licenciés à la FFBad. Chaque joueur est tenu de présenter sa licence le jour du tournoi sous peine d'être déclaré WO.

Article 3

Catégories : NC, P, D, R, N et jeunes suffisamment classés dès minime 2

Tableaux : SH, SD, DH, DD, DM.

Toutes les rencontres se disputeront en poule.

Matches en 2 sets gagnants de 21 points.

Les simples et les mixtes se joueront le samedi.

Les doubles se joueront le dimanche.

Deux tableaux maximum par joueur (simple et double ou mixte et double).

Article 4

❖ 1 tableau = 18 €

❖ 2 tableaux = 20 €

Inscription sur deux tableaux maximum

Le nombre d'inscrits est limité à 150 participants.

Les inscriptions, avec le règlement obligatoire, devront parvenir avant le Vendredi 7^{er} octobre 2022, le cachet de la poste faisant foi.

Toute inscription effectuée après cette date, ou non accompagnée du règlement, sera refusée.

En cas de forfait non justifié, déclaré après l'envoi des convocations, les droits d'engagement resteront acquis au comité d'organisation. Les tableaux seront effectués le dimanche 9 octobre et les convocations envoyées le mercredi 12 octobre.

Article 5

Le juge-arbitre sera M. Philippe Galland. Ses décisions seront sans appel.

Les matchs se disputeront en auto-arbitrage. Les finales seront arbitrées dans la mesure du possible.

Article 6

Les volants sont à la charge des joueurs. Le volant officiel est le Mavis 370 pour les non classés et Babolat 3 pour les classés (en cas de litige, c'est ce volant qui sera utilisé – en vente dans la salle).

Article 7

Pendant un match, un volant touchant le plafond ou un autre obstacle suspendu sera déclaré faute en cours d'échange et sera remis une fois au service.

Article 8

Les joueurs doivent être présents 30 minutes avant le début de chaque match. Les joueurs disposent de 3 minutes pour s'échauffer et tester les volants, entre l'appel et le début de leur match. Ce délai dépassé, tout joueur pourra être déclaré forfait par le juge-arbitre.